



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du commerce international

CIIT • NUMÉRO 064 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 11 avril 2017

Président

L'honorable Mark Eyking

Comité permanent du commerce international

Le mardi 11 avril 2017

•(1605)

[Traduction]

Le président (L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.)): Bonjour, mesdames et messieurs.

Avant de donner la parole au ministre, je tiens à ce que les autres membres du Comité sachent que notre visite de l'Ouest des États-Unis s'est très bien déroulée, et je tiens à remercier le greffier et les analystes d'avoir organisé ce voyage. Cette visite s'est avérée extrêmement occupée, active et productive, et je remercie les membres du Comité d'avoir réussi à suivre jusqu'au bout.

On nous a très, très bien accueillis. Nous avons eu d'excellentes conversations, et j'espère que cette attitude se maintiendra quand nous visiterons le reste des États-Unis. Alors je vous remercie tous pour votre esprit de coopération, et je remercie les personnes qui ont organisé ce voyage.

Monsieur le ministre, je vous souhaite la bienvenue.

Merci de nous avoir consacré de votre temps. Comme je vous l'ai dit, notre comité est le plus dynamique de tous ceux de la Colline. Nous travaillons très fort et avons beaucoup d'influence.

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre du Commerce international): Vous reprenez les propos de mon allocution, monsieur le président.

Le président: Alors vous êtes le bienvenu, monsieur le ministre.

Je tiens aussi à féliciter votre secrétaire parlementaire de nous tenir au courant si efficacement de ce qui se passe. Alors merci, et sans plus tarder, parce que nous commençons en retard aujourd'hui...

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Nous avons commencé juste après les cloches.

Le président: D'accord, alors nous sommes prêts à poursuivre la séance.

Monsieur le ministre, merci d'être venu. Merci pour tout le travail que vous accomplissez. Vous avez la parole, monsieur.

L'hon. François-Philippe Champagne: Merci beaucoup, monsieur le président.

[Français]

Chers collègues, je suis content d'être parmi vous pour la première fois.

[Traduction]

Ceci est ma première comparution devant votre comité, et j'espère qu'il y en aura bien d'autres. Je suis convaincu qu'en abordant les enjeux commerciaux, nous devons travailler en équipe. Je remercie beaucoup le Comité pour le travail extraordinaire qu'il a accompli au cours de ces 13 derniers mois. Je vous assure, monsieur le président, que différents membres de votre comité m'ont tenu au courant de

tout le travail que vous avez accompli pour les Canadiens, et j'ai vraiment hâte de lire le rapport.

Je tiens à vous remercier particulièrement pour les vastes consultations que vous avez menées dans le cadre de votre étude du Partenariat transpacifique. Je me ferai un plaisir, chers collègues, de répondre à toutes les questions que vous aurez sur la rencontre à laquelle nous avons participé au Chili, comme je l'ai dit aujourd'hui pendant la période de questions. J'ai hâte de lire votre rapport sur cette étude. Je vous félicite de l'avoir entreprise. Il est important d'écouter les points de vue des Canadiens, et j'espère que nous continuerons à collaborer à ces consultations. Il est absolument certain que vos travaux diligents pour ce dossier important éclaireront et orienteront les activités commerciales du gouvernement dans la région de l'Asie-Pacifique alors que nous poursuivrons notre programme commercial extrêmement progressiste au cours des années à venir.

Je dirais qu'il est clair, monsieur le président, que l'Asie-Pacifique demeurera toujours un pilier primordial de nos relations commerciales. Je tiens à souligner cela pour tous les membres de ce comité qui y ont consacré du temps — et qui ont aussi probablement sacrifié du temps qu'ils auraient pu passer avec leur famille.

[Français]

Compte tenu de ce qui se passe dans le monde, les travaux que nous réalisons au nom des Canadiens et des Canadiennes sont plus importants que jamais. La participation du Canada au commerce international est essentielle pour assurer la prospérité dans l'ensemble du pays. Le Canada a toujours été une nation commerçante.

Les exportations jouent un rôle crucial dans notre économie. Elles contribuent à la croissance, à la productivité et à la création d'emplois partout au pays et dans chacune de nos circonscriptions.

Dans l'ensemble, les exportations représentent environ 30 % du PIB du Canada et, directement ou indirectement, se traduisent par des emplois pour environ un travailleur canadien sur six.

[Traduction]

Autrement dit, monsieur le président, la population du Canada constitue environ 0,5 % de la population mondiale, et son commerce représente 2,2 % du commerce mondial. C'est pourquoi le travail de votre comité et de nos fonctionnaires... Je tiens à remercier le sous-ministre, la secrétaire parlementaire, tous les députés de la Chambre et les membres de ce comité. Notre travail est primordial dans la vie des Canadiens.

C'est pourquoi nous sommes convaincus que le commerce et les investissements contribueront à la croissance de nos entreprises et de l'économie. Cette croissance se traduira par des emplois bien rémunérés pour la classe moyenne et pour ceux qui travaillent fort pour en faire partie.

[Français]

Nous savons que cela est vrai, en raison de la hausse très marquée des niveaux de vie depuis la Seconde Guerre mondiale, tant dans les pays développés que dans ceux en développement. L'ouverture et la libéralisation des échanges au cours des dernières décennies ont joué un rôle important à cet égard.

Parallèlement, nous savons que ces avantages n'ont pas profité à tout le monde dans la même mesure, et nous en voyons les résultats aujourd'hui. Dans ce contexte, nous devons prendre au sérieux les préoccupations légitimes de nos citoyens et y répondre concrètement.

[Traduction]

Au cours de sa visite récente à Hambourg, le premier ministre Trudeau a affirmé qu'il est temps que nous reconnaissions que la colère et l'anxiété qui se répandent dans le monde entier sont très, très réelles, et qu'elles ne s'évanouiront pas d'elles-mêmes.

Nous devons faire tout notre possible pour répartir plus équitablement les avantages que produit le commerce. Sinon, nous renforcerons les forces du protectionnisme et nous encouragerons ceux qui s'opposent à la libéralisation et à l'ouverture des échanges commerciaux.

[Français]

C'est pourquoi le Canada met en oeuvre un programme commercial progressiste avec ses partenaires au pays et dans le monde entier.

Qu'entendons-nous par « commerce progressiste »?

Le commerce progressiste signifie veiller à ce que tous les segments de la société puissent tirer avantage des occasions qui découlent du commerce et de l'investissement, en accordant une attention particulière aux femmes, aux peuples autochtones, aux jeunes et aux petites et moyennes entreprises.

• (1610)

[Traduction]

Le commerce progressiste signifie codifier ces principes et leur consacrer des chapitres particuliers dans les accords commerciaux que nous concluons et dans ceux que nous moderniserons. Par exemple, il signifie ajouter un chapitre sur l'égalité entre les hommes et les femmes, ce qui comprend la parité hommes-femmes, l'équité salariale et l'évaluation des risques en fonction du genre et du sexe. Nous avons ici des mesures concrètes et réelles à prendre pour rendre notre programme commercial plus progressiste.

Nous ne faisons pas cela uniquement par acquit de conscience. Ces mesures sont essentielles pour la croissance et la prospérité de notre économie. Les PME, notamment celles dont des femmes, des jeunes et des Autochtones sont propriétaires, sont les moteurs de notre économie et la sève de nos collectivités.

Au Canada, par exemple, les PME regroupent à peu près toutes les entreprises du pays et emploient 90 % de la main-d'oeuvre du secteur privé. Cependant, seul un petit pourcentage de ces entreprises fait de l'exportation. Notre programme commercial progressiste est axé sur la classe moyenne et se concentre sur les besoins et sur les aspirations de ces entrepreneurs ainsi que sur ceux de tous les

propriétaires d'entreprises non conventionnelles afin de les aider à atteindre leur plein potentiel d'exportation.

[Français]

De plus, le commerce progressiste signifie faire preuve d'ouverture et de transparence, et maintenir un dialogue continu avec la société civile et un vaste éventail d'intervenants.

Il signifie aussi veiller à ce que les accords commerciaux renferment des dispositions solides dans des domaines importants comme les droits des travailleurs, l'égalité entre les genres et la protection environnementale, et renforcer le droit continu des gouvernements de réglementer dans l'intérêt public.

[Traduction]

Autrement dit, notre programme progressiste vise à ce que le commerce international réussisse aux entreprises et aux citoyens. Il centre le commerce international sur les personnes.

Notre gouvernement tient à ces valeurs progressistes et il les défend dans le Commonwealth, au G7, à l'OMC et partout ailleurs.

J'ajouterai que partout où je me trouve, je parle de notre programme commercial progressiste. Je vous assure que l'on m'écoute. Le Canada s'est acquis dans le monde entier la réputation d'être en tête de file du commerce fondé sur des règles et sur des principes. C'est ce qui fait du Canada une nation très spéciale.

[Français]

Un exemple de la mise en application du commerce progressiste est la récente entrée en vigueur de l'accord de l'OMC qu'on appelle l'AFE, soit l'Accord sur la facilitation des échanges. On s'attend à ce que les avantages les plus importants de cet accord visent les pays en développement ainsi que les petites et moyennes entreprises, pour lesquels les coûts commerciaux sont excessivement élevés.

L'OMC estime que la mise en oeuvre complète de cet accord pourrait réduire les coûts commerciaux de plus de 14 %, en moyenne, et ajouter jusqu'à 1 billion de dollars à la valeur des exportations mondiales de marchandises, dont jusqu'à 730 milliards de dollars profiteraient aux pays en voie de développement.

Selon la Banque mondiale, jusqu'à 10 millions de femmes propriétaires d'entreprises dans le monde en développement pourraient profiter des efforts déployés en vue de permettre aux petites et moyennes entreprises de devenir plus concurrentielles sur le plan des exportations.

Ce sont là les réalisations que nous devons communiquer et les résultats que nous devrions chercher ensemble à atteindre.

[Traduction]

Le Canada se réjouit de collaborer avec les pays en développement à la mise en oeuvre intégrale des engagements pris dans le cadre de l'AFE, notamment par l'intermédiaire de l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges. Le Canada est cofondateur de cette alliance qui, depuis sa création en décembre 2015, réunit l'expertise, l'influence et les ressources des secteurs public et privé pour aider les pays en développement membres de l'OMC à appliquer des réformes commerciales qui correspondent aux principes de l'AFE.

Le Canada se réjouit aussi d'appliquer l'accord de libre-échange moderne et progressiste qu'il a conclu avec l'UE et que l'on appelle l'AECG. Il s'agit d'une initiative historique qui vise à assurer la prospérité de notre pays. Nous avons négocié un accès aux marchés et l'amélioration de conditions bien supérieures aux dispositions de l'ALENA. Mais surtout, nous l'avons fait d'une manière progressiste et responsable. Cet accord contribuera à créer des emplois dont nous avons un urgent besoin tout en respectant les normes canadiennes et européennes dans les domaines de la salubrité des aliments, de la protection de l'environnement et des droits des travailleurs.

Monsieur le président, tous les Canadiens peuvent en être fiers. La conception de cet accord a commencé il y a plus de 10 ans. De nombreuses personnes y ont contribué afin de le réaliser pour les Canadiens. Comme je l'ai dit plus tôt, cet accord arrive à un moment très opportun pour le monde entier.

•(1615)

[Français]

De plus, l'AECG offrira aux entreprises canadiennes de nouvelles possibilités d'affaires dans le secteur des marchés publics de l'Union européenne qui sont estimées à 3,3 billions de dollars. Laissez-moi ajouter, monsieur le président, qu'il offrira aussi un accès à un marché de plus de 510 millions de consommateurs.

Une fois l'accord entré en vigueur, les entreprises canadiennes pourront fournir des biens et certains services à tous les échelons du gouvernement de l'Union européenne, y compris aux 28 États membres de l'Union européenne et à des milliers d'administrations régionales et locales.

L'AECG offrira également aux consommateurs des prix plus bas et davantage de choix. Il profitera aux travailleurs grâce à la création d'emplois de meilleure qualité liés à l'exportation. Il profitera aussi à nos entreprises, peu importe leur taille, grâce à une réduction des coûts attribuables à l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce.

[Traduction]

L'Accord de libre-échange que le Canada vient de conclure avec l'Ukraine comprend lui aussi plusieurs éléments progressistes clés qui approfondiront notre relation commerciale avec l'Ukraine. Cet accord nous permettra de générer des gains économiques tout en défendant les valeurs et les priorités du Canada. Par exemple, il comprend des engagements intégraux sur la main-d'oeuvre et sur l'environnement dans des chapitres distincts. Ces chapitres décrivent des normes élevées et des mesures de protection solides, notamment des mécanismes que les citoyens pourront suivre pour signaler leurs préoccupations commerciales dans ces deux domaines et qui s'accompagnent d'un processus de règlement des différends si nécessaire.

Cet accord comprend aussi des dispositions qui obligent le Canada et l'Ukraine à adopter des lois anticorruptions. Ces dispositions s'accompagnent aussi de mécanismes de règlement des différends au cas où l'on percevrait une violation de ces lois.

[Français]

L'AECG...

[Traduction]

Le président: Je ne veux pas vous interrompre, mais avez-vous encore beaucoup de choses à nous dire? Nous voudrions avoir assez de temps pour vous poser des questions.

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, si vous désirez que je m'arrête ici, mais je voudrais...

Le président: Si vous pouviez juste conclure...

L'hon. François-Philippe Champagne: Si vous m'accordez trois à cinq minutes de plus, je resterai aussi longtemps qu'il le faudra pour que tous les membres du Comité aient l'occasion de poser leurs questions. La dernière section de mon allocution concerne nos relations avec l'Asie. Si le Comité, très évidemment...

Le président: Bien sûr, si vous acceptez de rester avec nous plus longtemps, alors allez-y, monsieur.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je me ferai un plaisir de rester cinq minutes de plus si je vous emprunte cinq minutes. Je voulais décrire au Comité ce que nous avons fait au cours de ces 100 derniers jours.

Le président: Excellent. Allez-y.

[Français]

L'hon. François-Philippe Champagne: L'AECG, l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine et l'AFE de l'OMC montrent qu'il est possible de conclure des accords commerciaux progressistes tant sur le plan bilatéral que sur le plan multilatéral. Le Canada est fier de participer à ces accords qui placent la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie au coeur de son programme commercial.

[Traduction]

Autrement dit, nous devons concrétiser le commerce aux yeux des gens, des consommateurs, des travailleurs et des exportateurs de partout au pays, parce que nous savons tous que le commerce fait croître l'économie et que cette croissance crée de l'emploi. Au cours des mois qui viennent, je poursuivrai mon mandat sur deux fronts importants que je voudrais présenter au Comité.

Premièrement, je vais poursuivre mon travail de négociation commerciale. Les Canadiens ne profiteront aucunement des avantages commerciaux que nous célébrons si nous ne suivons pas une approche commerciale fondée sur des règles. Deuxièmement, ce qui est tout aussi important, je continuerai à promouvoir le commerce. Les entreprises canadiennes se placent parmi les meilleures au monde, et je suis chargé d'en faire la promotion sur toute la planète. Je sais que plusieurs membres de ce comité se sont déjà acquittés de cette tâche, et je les en remercie.

Dans mon rôle d'agent de commercialisation en chef du Canada, je continuerai à promouvoir les talents canadiens aux acheteurs et aux investisseurs de l'étranger. Je veillerai aussi à ce que les Canadiens soient informés des débouchés qui s'offrent à eux. Je collabore continuellement avec le Service des délégués commerciaux pour que les entreprises canadiennes, petites et grandes, obtiennent l'aide qu'il leur faut pour amener leurs produits sur les marchés.

D'ici à la fin de la semaine prochaine, j'aurai passé 100 jours à mon poste de ministre du Commerce international. Ce parcours a été passionnant, et nous avons été très occupés. Je suis allé en Inde pour défendre la cause des pâtes canadiennes. J'ai rencontré des ministres importants au Qatar afin d'examiner de nouvelles occasions d'investissement au Canada. À Dubaï, j'ai vanté les excellentes possibilités d'investissement et de croissance financière qu'offre le Canada. J'ai rencontré la ministre de la Jeunesse et je l'ai invitée à venir rencontrer le Conseil jeunesse du premier ministre afin de renforcer les relations naissantes entre nos deux pays.

À Sydney, en Australie, j'ai réitéré et étendu notre engagement de soutenir un plus grand nombre de femmes entrepreneurs dans le cadre de nos échanges commerciaux. Au Chili, j'ai confirmé mon désir d'établir le libre-échange et un accès préférentiel aux exportateurs canadiens dans toute la région de l'Asie-Pacifique. Au Mexique, j'ai rencontré mon homologue commercial afin d'examiner les débouchés que le Canada et le Mexique pourront favoriser dans le cadre de leur collaboration.

Ce ne sont que quelques-unes de mes nombreuses démarches. Je me ferai un plaisir de m'arrêter ici pour discuter avec les membres du Comité de ce que nous avons accompli au cours de ces 100 jours. Permettez-moi de conclure en vous remerciant de m'avoir invité. Je suis très heureux de travailler avec vous tous. Je suis convaincu qu'ensemble, nous accomplirons de nombreuses réalisations. Le commerce touche tous les Canadiennes et les Canadiens dans chaque région, dans chaque circonscription de notre pays. Je suis heureux de voir le travail que vous avez accompli, parce que quand nous visitons les régions, nous sommes l'Équipe Canada.

Merci, monsieur le président.

• (1620)

Le président: Merci à vous, monsieur le ministre.

J'ai six intervenants — deux libéraux, deux conservateurs et un membre du NPD. Nous poursuivrons cette ronde de questions aussi longtemps que le ministre pourra rester avec nous.

Nous allons nous efforcer de limiter les rondes à cinq minutes. Commençons par les conservateurs. Monsieur Hoback, à vous la parole.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, c'est un grand plaisir de vous avoir avec nous.

Vous verrez que les débats de notre comité sont très harmonieux et respectueux. Nous travaillons bien ensemble, et nous avons l'intention de continuer comme cela.

J'ai quelques préoccupations au sujet de l'ALENA, de l'ALENA renégocié qui va entrer en vigueur. Je sais que les États-Unis ne font pas partie de votre dossier, mais vous vous occupez du Mexique. J'ai aussi quelques préoccupations au sujet de la Chine, parce qu'il semble que l'on s'efforce de renouveler un accord commercial avec la Chine tout en renégociant l'ALENA. Comme vous ne vous occupez pas du dossier des États-Unis, certains craignent que vos avancées vers la Chine nuisent à nos relations avec notre partenaire commercial principal, les États-Unis. Avez-vous considéré cette possibilité?

Je voulais aussi attirer votre attention sur un article publié aujourd'hui dans *The Globe and Mail*. Robert Fife et Steven Chase parlent d'un sondage qu'ils ont mené et dont les résultats indiquent que 88 % des Canadiens se sentent mal à l'aise à l'idée que nous renforçons nos liens économiques avec la Chine. Ils n'aiment pas le fait que nous accordions à des entreprises commerciales d'État un accès illimité sur le marché canadien. Leur autre préoccupation est bien sûr liée à la démocratie et aux droits de la personne.

Quand nous avons conclu un accord commercial avec le Honduras, par exemple, les négociations portaient avant tout sur la démocratie et sur les droits de la personne. Ces enjeux constituaient une partie importante de l'accord. Par conséquent, nous sommes très inquiets d'entendre notre nouvel ambassadeur affirmer que l'on ne sait pas encore si les droits de la personne en soi seront inclus dans un accord commercial.

Pourriez-vous nous éclairer un peu à ce sujet, parce que la conclusion future d'un accord commercial avec la Chine m'inquiète profondément. Est-il possible qu'un tel accord nous nuise plus que ce que font nos partenaires commerciaux actuels?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je tiens tout d'abord à vous remercier pour cette question et pour le travail que vous accomplissez dans ce comité.

Comme vous l'avez dit, la ministre des Affaires étrangères dirige les négociations avec les États-Unis. Mais vous comprendrez bien que le gouvernement en entier participe à cette approche. Quand j'étais au Chili, bien que les États-Unis aient été dûment représentés à la table, on a demandé au Canada d'ouvrir les négociations. Dans mon allocution, j'ai souhaité la bienvenue au représentant des États-Unis.

En ce qui concerne la Chine, je vous dirai que le Canada appliquera son propre processus. J'ai dit aux représentants chinois que nous devons aux travailleurs canadiens et à leurs familles ainsi qu'aux exportateurs canadiens d'examiner ce marché avec beaucoup de soin. Je leur ai dit que nous allions avant toute chose examiner la situation pour déterminer quelle industrie apporterait un avantage net aux Canadiens. C'est pourquoi nous procédons pas à pas en rencontrant les représentants chinois et en discutant avec les Canadiens. J'ai déjà organisé des tables rondes. Je crois que l'une d'elles a eu lieu à Winnipeg.

Nous tenons à entendre ce que les Canadiens ont à nous dire, et je veux aussi entendre votre opinion. Cette situation me rappelle un peu le début de nos négociations de l'AECG. Les personnes qui ont commencé à l'élaborer, il y a une dizaine d'années, ne pouvaient pas prévoir les effets qu'il aurait sur l'économie. Mais je suis sûr que vous comprenez qu'après avoir rencontré plusieurs chefs d'entreprise canadiens, et M. Ritz le sait... Nous venions de discuter de l'accord CAFTA, par exemple, auquel ces chefs d'entreprise désirent beaucoup que nous nous engagions. J'appellerais cela un engagement pas à pas. Nous avons besoin de votre opinion. Je veux entendre l'opinion de l'industrie. Nous examinons tout cela avec énormément d'attention.

Dans mon rôle de ministre du Commerce international, j'ai aussi discuté avec mes homologues australiens pour m'enquérir des leçons qu'ils ont apprises. Il est important qu'un ministre discute avec eux, et nous le faisons régulièrement pour bien comprendre l'expérience qu'ils ont vécue dans le cadre de l'accord de libre-échange qu'ils ont signé avec la Chine.

M. Randy Hoback: En pensant à la Chine, qui représente un marché important, vous semblez nous dire que vous avancerez avec beaucoup de prudence et qu'il faudra attendre longtemps avant de constater quelques progrès.

Qu'en est-il du Japon? Ne serait-ce pas plus avantageux de se tourner sérieusement vers le Japon en ce moment afin d'ouvrir une place sur ce marché pour notre boeuf et pour nos produits de fabrication? Je vous demande cela, parce que les États-Unis négocient actuellement une entente bilatérale avec le Japon. Par conséquent, nos secteurs du boeuf et des grains n'auront pas de place sur ce marché. N'engagerions-nous pas mieux nos ressources en concluant une entente bilatérale avec le Japon, si nous ne pouvons pas le faire dans le cadre d'une sorte de PTP multilatéral?

• (1625)

L'hon. François-Philippe Champagne: Quand nous étions au Chili, le Canada et le Japon ont eu une discussion très intéressante à ce propos. Comme je vous l'ai dit, nous sommes le plus gros client des États-Unis... leur économie est immense.

J'en ai discuté plusieurs fois avec mon homologue japonais. Quand nous étions au Chili, nous nous sommes rencontrés pour discuter de but, d'action et d'ambition. Le « but » visait à réengager les gens envers le libre-échange et le commerce fondés sur des règles en Asie-Pacifique, comme le Japon, mais aussi dans les autres pays de la région. Pour « l'action », nous nous sommes entendus pour demander à nos représentants de nous présenter des options à proposer au prochain sommet, c'est-à-dire celui de l'APEC au Vietnam. Nous nous sommes aussi entendus sur la nécessité de maintenir un certain niveau d'« ambition » et d'éléments progressistes. J'ai été heureux de constater que d'autres délégations empruntaient les concepts du Canada dans leurs commentaires en soulignant l'importance de l'aspect « progressiste ».

J'entretiens des liens étroits avec le Japon. J'ai proposé cela à nos homologues japonais. Je leur ai dit que nous devrions collaborer à l'augmentation des échanges commerciaux multilatéraux dans la région de l'Asie-Pacifique. J'ai déjà fait savoir à nos collègues japonais que nous désirons beaucoup reprendre les discussions bilatérales. Comme vous le savez, nous les avons déjà entamées. Ils avaient demandé de les suspendre pour se concentrer sur le PTP.

J'ai dit à divers ministres — en effet, ils sont venus avec trois ministres et d'autres encore — chaque fois que j'en ai trouvé l'occasion que le Canada désire coopérer avec eux sur les enjeux de l'Asie-Pacifique. J'ai ajouté que nous désirions aussi conclure une entente bilatérale, parce que je pense comme vous qu'ils le désirent aussi. J'attends qu'ils me fassent signe. Peut-être qu'en revenant du Vietnam, nous aurons... Je crois qu'ils examinent cette possibilité eux-mêmes, et il est évident que cela nous intéresse aussi.

Le président: Je vous remercie, monsieur le ministre.

Nous allons passer aux libéraux.

On me dit que vous allez partager le temps alloué. On vous écoute, monsieur Dhaliwal.

M. Sukh Dhaliwal: Monsieur le ministre, merci d'être venu. Je me fais l'écho des commentaires de M. Hoback qui a affirmé que nous travaillons très bien ensemble. Lors de notre voyage aux États-Unis, nous formions l'Équipe Canada.

Monsieur le ministre, le protectionnisme occupe une place de plus en plus grande sur la scène internationale. Comment imaginez-vous le rôle du Canada dans la poursuite de ces accords commerciaux? Si on va de l'avant, en quoi vont-ils aider la classe moyenne?

L'hon. François-Philippe Champagne: J'ai eu la chance d'assister à la réunion du Commonwealth, aux discussions bilatérales avec l'Australie et aux pourparlers avec le Chili. Je me suis souvent dit que, dans un climat d'incertitude à l'échelle mondiale, où règne une certaine imprévisibilité, le Canada se détache comme modèle de stabilité et de prévisibilité en raison de son régime de règles et de son très solide système financier. Nous sommes aussi une nation à la fois accueillante et diverse, ce qui attire les investissements et suscite l'intérêt.

Le commerce progressiste mis de l'avant change véritablement les choses: les femmes d'affaires sont favorisées, les jeunes et les indigènes, des groupes sous-représentés, sont envisagés et les PME sont le point de mire. Je ne saurais dire assez souvent à ce comité l'immense respect dont jouit le Canada dans le monde. Comme je l'ai dit, les gens nous voient comme une figure de stabilité dans le monde, pourtant le monde regarde le Canada et l'AECG, qui représente l'accord commercial le plus progressiste jamais négocié par le Canada ou l'Union européenne. Dans la plupart des réunions auxquelles j'ai assisté, les gens qualifient l'AECG de l'accord le plus

progressiste qui soit et voient dans cet accord l'étalon-or mondial. J'ai entendu cela sans cesse lors de mes déplacements.

À mon avis, c'est sûr, le meilleur moyen de lutter contre le protectionnisme consiste, pour le Canada, à continuer comme il le fait à s'engager dans l'AECG, dans la région de l'Asie-Pacifique, dans l'Alliance du Pacifique ou dans le Mercosur, peu importe, en encourageant l'adoption d'un système d'échanges fondé sur des règles qui comporte des éléments progressistes. C'est cela qui est la marque du Canada dans le monde aujourd'hui. C'est pour cela que l'on veut commercer avec le Canada.

M. Sukh Dhaliwal: Je vous remercie.

Madame Lapointe, c'est votre tour.

[Français]

Mme Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, merci beaucoup d'être parmi nous.

Un peu plus tôt, vous avez dit que vous étiez allé dans plusieurs pays, dont l'Australie. Vous avez entendu des échos d'entreprises gérées par des femmes et appartenant à des femmes. Ici, au Canada, seulement 5 % des entreprises qui appartiennent à des femmes réussissent à exporter.

Quelles mesures le gouvernement va-t-il prendre pour stimuler les femmes en affaires en ce qui a trait au commerce international?

• (1630)

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vous remercie de la question, madame Lapointe.

Effectivement, j'ai tenu une table ronde avec des femmes entrepreneures en Australie. Nous avons fait la même chose dans différents pays où nous nous sommes rendus. Je pense qu'à la base, les relations entre les personnes sont très importantes. Lors de mes discussions, tant au Chili qu'en Australie, j'ai travaillé à développer des réseaux. Je vous donne l'exemple du Chili. Nous étions accompagnés par une représentante d'un groupe d'entrepreneurs de Toronto, dont le nom m'échappe, qui avait établi une relation avec des femmes d'affaires au Chili. Nous avons essayé de faire la même chose en Australie. De fait, il y a un intérêt très fort à échanger des expériences et des connaissances, mais aussi à établir ce genre de liens avec les pays avec lesquels nous avons déjà des relations commerciales importantes.

Ce dont vous parlez est très important. Je vous donne un exemple. Il existe une association internationale qui offre des ressources aux Premières Nations en matière d'exportation. La présidente de cette organisation est une Canadienne de Winnipeg. Quand nous étions à Winnipeg, nous l'avons rencontrée. Le prochain sommet de cette association aura lieu en Amérique du Sud. De façon concrète, nous voulons utiliser ce sommet pour nous associer à elle. Je vais probablement l'accompagner à ce sommet. Ce sommet va aider les femmes dans les communautés autochtones et les Premières Nations de différents pays à trouver des occasions d'affaires avec des acheteurs étrangers. On sait que de grandes foires de ce genre se tiennent dans différents pays. Les compagnies veulent de plus en plus favoriser les femmes, les jeunes ou les communautés sous-représentées dans le monde des affaires. Différentes associations se donnent ce mandat. Nous voulons nous associer à celles-ci, justement pour les mettre à l'avant-plan.

Ma première rencontre au Chili, ma toute première à titre de ministre, s'est justement tenue avec ONU Femmes. Il s'agit d'une organisation basée au Chili qui fait la promotion des femmes des Premières Nations en affaires.

Quand le Canada s'associe à un partenaire, cela permet de mettre l'accent sur des activités précises qui font jaillir une lumière positive sur les femmes en affaires. Nous essayons d'établir des réseaux entre ces femmes d'affaires et celles de chez nous dans le but de créer de la croissance.

[Traduction]

Le président: Merci. Tant les questions que les réponses ont été intéressantes.

Nous allons passer aux néo-démocrates.

Allez-y, madame Ramsay.

Mme Tracey Ramsey (Essex, NPD): Je vous remercie, monsieur le ministre, d'être venu aujourd'hui. Pour reprendre vos paroles, notre comité est très actif et les dossiers sur lesquels nous nous penchons sont très différents les uns des autres.

Vous avez souvent parlé du gouvernement libéral et de son intention d'être progressiste, ouvert et transparent. Je pense que la Chine permettra d'évaluer le sérieux de cette résolution. Elle sera partie au premier accord conclu par le gouvernement libéral. Jusqu'à présent, tous les accords conclus portent la signature des conservateurs, et on reprend là où ils ont arrêté.

Il y a aussi l'Accord sur le commerce des services, l'ACS, sur lequel le gouvernement est muet. Beaucoup de groupes syndicaux, beaucoup de groupes un peu partout au pays sont inquiets face à l'ACS et à ses répercussions. On en est à un stade très avancé. Dans l'Union européenne, la Commission européenne fait un rapport après chaque cycle de négociations. Plus de 21 ont eu lieu et pourtant on n'en entend pas parler au Canada. C'est là, je crois, que les gens continuent d'avoir l'impression d'être gardés à l'écart des accords commerciaux et estiment qu'il n'y a ni ouverture ni transparence.

Pouvez-vous nous mettre au courant des derniers développements concernant l'ACS et nous dire à quel moment la transparence et l'ouverture promises à ce sujet prendront forme?

L'hon. François-Philippe Champagne: Pendant toute la durée des négociations de l'AECG, nous avons publié, à la fin de chaque cycle, les documents en résultant. Je suis conscient que la question concerne l'ACS, mais vous doutez que nous ayons été ouverts et transparents. Je pense que, dès le début, nous avons souhaité faire participer la population aux pourparlers et faire preuve d'une grande transparence. C'est pour cela, par exemple, que, concernant la Chine, nous lançons les pourparlers...

Mme Tracey Ramsey: Sauf le respect que je vous dois, monsieur le ministre, ce n'est pas pareil dans tous les accords. Ce qui s'est passé avec l'AECG est différent de ce qui s'est passé avec le PTP, et c'est encore différent de ce qui se passe avec l'ACS. Ma question concerne tout spécialement l'Accord sur le commerce des services.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vous ai répondu que nous nous sommes engagés à faire preuve d'ouverture et de transparence lors de la négociation de ces accords. Nous nous sommes engagés auprès des provinces et des territoires et nous continuons de le faire. J'ai fait preuve d'une assez grande transparence, même lors des discussions préparatoires et de celles que j'ai tenues encore tout récemment au sujet de différents accords.

Par rapport à l'ACS, je serai heureux de vous revenir sur les agents officiels et ce que nous pouvons vous fournir aux fins d'une grande transparence. Ce que je vous dis...

• (1635)

Mme Tracey Ramsey: Ce n'est pas moi seulement. Je pense... Sur le site d'Affaires mondiales Canada, c'est très mince. Quand on le compare à ce que la Commission européenne verse dans son site à l'intention de tous les Européens, il y a une grande différence entre la quantité d'informations communiquées à la population européenne et celle publiée ici. S'il y a réellement une volonté de partager les choses et d'être ouvert et transparent, peut-être que le modèle européen est celui qu'il faut adopter, tout comme l'esprit de notre accord avec eux.

Nous avons réalisé une étude sur le dumping de produits de l'acier par la Chine. C'est un problème bien réel qui préoccupe grandement l'industrie sidérurgique canadienne. Il en a été question dans le Discours du budget.

Ma première question vise à déterminer à quel moment nous pouvons espérer que les changements exigés de manière générale seront apportés aux mécanismes de recours commerciaux? Je n'ai jamais entendu quiconque assis à la table demander exactement la même chose que son voisin. Il s'agit d'une mise à jour, d'une modernisation de nos mécanismes de recours commerciaux et c'est ce que réclame ce secteur.

Ma deuxième question cherche à savoir si le Canada accordera le statut d'économie de marché à la Chine.

L'hon. François-Philippe Champagne: Concernant la sidérurgie chinoise, j'ai rencontré des représentants de l'industrie tout récemment. Je remarque, comme vous, dans le budget... Je ne saurais vous dire de manière certaine à quel moment cette mesure en particulier se mettra en place. Concernant le statut d'économie de marché, c'est mon collègue, le ministre des Finances, qui étudie la question. Ce que je peux vous dire, c'est que nous avons connaissance de ce qui se passe dans la sidérurgie, et pas seulement au Canada. Lorsque je rencontre mes homologues, c'est un sujet auquel nous réfléchissons et dont nous discutons. C'est un vrai problème. Nous sommes très au courant de la situation.

Le budget, comme vous l'avez dit, mentionne plusieurs choses. Nous tenons des consultations avec l'industrie. Je l'ai fait moi-même dans le cadre de mes fonctions auprès de l'industrie, donc je suis pas mal au fait de ces choses. Quant à la date exacte de la mise en application, nous allons devoir vous revenir là-dessus.

Mme Tracey Ramsey: Est-ce que le Canada accordera le statut d'économie de marché au sein de l'OMC?

L'hon. François-Philippe Champagne: Comme je viens de vous le dire, cette décision n'incombe pas au ministre du Commerce international. Nous allons examiner la question, mais c'est le ministre des Finances qui prend cette décision au nom du Canada.

Mme Tracey Ramsey: Alors, pouvez-vous nous dire quelle a été la nature de vos échanges avec les Chinois au sujet du dumping de produits de l'acier et du problème que cela nous pose?

L'hon. François-Philippe Champagne: Oui, je n'en ai pas discuté avec eux personnellement.

Mme Tracey Ramsey: D'accord.

La prochaine question...

Le président: Pardon, mais il ne vous reste que 25 secondes.

Il faudra une question brève et une réponse courte.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vais faire de mon mieux, monsieur le président.

Mme Tracey Ramsey: Est-ce que nous continuons le PTP, version 2.0? Vous êtes revenu du Chili avec des directives claires sur le travail à accomplir en vue de la rencontre au Vietnam. Avez-vous l'intention, dans ce cas, de poursuivre, de coopérer, quelque chose à partir de ce qui reste du PTP?

L'hon. François-Philippe Champagne: Combien de secondes me reste-t-il pour répondre à cette question, monsieur le président?

Le président: Sauf le respect que je vous dois, tout le monde veut entendre la réponse. Vous avez au moins 30 secondes pour ce faire.

L'hon. François-Philippe Champagne: C'est bien; j'avais peur de n'avoir que deux secondes.

Lors de la réunion au Chili, nous avons affirmé avoir chargé nos fonctionnaires d'envisager diverses options. Nous avons renouvelé notre engagement à développer un système d'échanges fondé sur des règles et un marché libre dans la région de l'Asie-Pacifique. Plusieurs pays à la table voulaient considérer les diverses options avec soin et demander à leurs fonctionnaires de leur revenir avec des options à examiner au Vietnam. C'est la démarche qui a été initiée, car les différentes nations en étaient à des étapes différentes quant au choix des meilleures options. Plusieurs options étaient sur la table, mais les pays voulaient consulter leurs fonctionnaires avant de s'engager auprès des autres parties à la table. Je m'attends à en savoir plus quand nous nous réunirons au Vietnam. Voilà le processus convenu.

Le président: Je vous remercie. Questions et réponses sont utiles, et nous continuons.

Nous en sommes aux conservateurs. Oh! nous n'avons pas encore fini cette ronde. Les libéraux ont encore la parole et le temps qu'il leur reste sera partagé entre eux.

Madame Ludwig et monsieur Fonseca, c'est à vous.

Mme Karen Ludwig (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, Lib.): Je vous remercie, monsieur le ministre, d'être venu vous joindre à nous aujourd'hui.

Comme vous le savez, je représente la circonscription de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest des provinces maritimes et il y a eu, bien sûr, grand émoi et débat sur les débouchés commerciaux dans le secteur du poisson et des fruits de mer. On a appris que les pêcheurs de homard du Maine n'étaient pas trop contents de cet accès au marché européen par le Canada. Est-ce que les producteurs dans ce secteur doivent y voir l'occasion d'entrer en franchise sur de plus grands marchés?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je suis heureux que vous me posiez la question parce que, quand j'étais à Londres, j'ai fait la manchette quand j'ai parlé de homard et de sirop d'érable. J'avais été invité à l'émission du matin de Nick Robinson, à la BBC. Il m'avait demandé de donner un exemple concret et j'avais répondu en parlant du homard. Les pêcheurs professionnels qui exportent leur homard dans l'Union européenne font face aujourd'hui à un droit de douane pouvant atteindre 25 %, alors qu'une application de l'AECG à titre provisoire annulerait complètement ce tarif. J'ai utilisé cet exemple pour indiquer que nous avons 9 000 lignes tarifaires, lesquelles disparaîtraient dès le premier jour d'application de l'AECG à titre provisoire. C'est un très bon exemple à donner quand on vous demande ce que ça va changer pour les gens.

Pour les consommateurs, ça devrait amener un plus grand choix et de meilleurs prix. On pense aux exportateurs. Je crois que notre industrie des produits de la mer regarde cela d'un oeil favorable, évidemment, car un tel accord offre un nouveau marché, lequel était

très difficile à pénétrer en raison des droits de douane très élevés. On pense aussi aux travailleurs, car le marché de l'emploi devrait dès lors progresser. Je crois que ce à quoi vous faisiez allusion, c'est à l'histoire de ce gouverneur d'un État au sud de l'Alberta qui s'en est rendu compte et je crois que ça montre simplement ce que l'accès préférentiel à un marché peut offrir comme possibilités aux PME canadiennes et aux sociétés canadiennes.

C'est une démonstration éclatante des répercussions d'un accès préférentiel au marché européen, le plus important consommateur de denrées alimentaires au monde. C'est un événement déterminant pour plusieurs membres de cette industrie et c'est exactement l'exemple que j'ai donné à la BBC et qu'a repris le quotidien *The Sun* en première page, soit que le homard canadien sera désormais plus facilement accessible et offrira un meilleur choix et de meilleurs prix aux consommateurs du Royaume-Uni et de toute l'Europe.

•(1640)

Mme Karen Ludwig: Merci.

Me reste-t-il du temps?

Le président: Pas vraiment, si vous voulez le partager.

Allez-y.

M. Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.): Monsieur le ministre, d'une certaine façon, nous avons exagéré nos échanges avec les États-Unis, notre plus gros partenaire commercial, et depuis trop longtemps, peut-être par facilité à certains égards, nous n'avons pas cherché à diversifier nos marchés. Dorénavant, d'une manière très pointue, l'AECG offre un débouché extraordinaire, ayant été saisi par la Chambre, en voie de ratification et prêt à présenter ce marché.

Lorsque le Comité s'est rendu dans l'Ouest, nous avons entendu un groupe de Denver qui nous a dit quelque chose d'étonnant. En effet, un avocat de société qui n'a pas voulu divulguer le nom de la personne qu'il représentait, a dit que son client envisageait d'ouvrir une succursale canadienne à partir de l'Europe en raison de l'AECG. Les effets se font donc déjà sentir. Il commence déjà à porter ses fruits. C'est une société dans le secteur des éoliennes qui s'installerait ici, ce qui lui permettrait de faire affaire avec les États-Unis, et vice versa, en se servant de nous comme plaque tournante.

Pouvez-vous nous renseigner sur la stratégie concernant l'AECG, puisque nous cherchons à attirer au Canada plus d'entreprises en provenance de l'Europe et aussi des États-Unis, lesquels visent l'Europe en transitant par le Canada, et qui voient le Canada comme une plaque tournante grâce à l'Accord?

L'hon. François-Philippe Champagne: Votre question est très intéressante. En Asie, je disais que le Canada ressemble quasiment à un pont reliant le Pacifique et l'Atlantique. Très prochainement, au moment de l'application de l'AECG à titre provisoire, nous jouirons d'un accès préférentiel à un bassin d'environ 1,1 milliard de consommateurs ainsi que d'un accès à un marché public de l'ordre de 3,3 billions de dollars en Europe.

Bien sûr, pour revenir à votre question, l'ensemble de la planète en prend note. Le Canada, en raison de sa position géographique, de sa démarche progressiste en matière de commerce et de son économie saine, est en train de devenir très attrayant. Les chiffres impressionnent.

Vous dites aux gens, que ce soit dans la région de l'Asie-Pacifique ou ailleurs, que le fait de s'installer au Canada, d'embaucher des Canadiens et d'offrir des biens ou services donne dorénavant accès à un très vaste marché en Europe. Nous avons accès, évidemment, aux États-Unis et au Mexique en vertu de l'ALENA, et nous poursuivons nos projets d'échanges commerciaux avec l'Asie-Pacifique. Le Canada est donc devenu un endroit de choix.

J'ai beaucoup voyagé et les gens disent, comme vous, que d'ouvrir une entreprise au Canada n'a jamais été aussi logique, car nous devenons ce pont reliant le Pacifique et l'Atlantique et nous avons bien sûr le grand avantage géographique d'être situé en Amérique du Nord.

Cela trouve un écho. Je dirais que, dans ses déplacements, le Comité... C'est le genre de messages qu'il nous faut répéter lorsque nous nous rendons à l'étranger en qualité d'Équipe canadienne, parce que les gens remarquent ces chiffres. C'est peut-être évident pour nous, mais quand vous les répétez, les gens les remarquent, et c'est à notre avantage.

• (1645)

Le président: Je vous remercie.

Avant de passer à la deuxième série de questions, j'aimerais vous poser une simple question. Vous avez dit avoir pris la parole à la BBC, donc je suppose que vous vous adressiez essentiellement aux Britanniques. Est-ce que la question a été soulevée? Vous parliez du homard, mais le Royaume-Uni veut quitter l'Union européenne. Qu'avez-vous dit à l'auditoire britannique au sujet d'anciens accords? Comment ça s'est joué?

L'hon. François-Philippe Champagne: Comme il fallait s'y attendre, à Londres, les habitants sont préoccupés par le Brexit. Ce qu'on dit, c'est que nous aurons un accord de libre-échange avec le Royaume-Uni très bientôt. Il s'appelle l'AECG.

Dans la mesure où le Royaume-Uni reste dans l'Europe et selon le calendrier de sa démarche, il fait partie de l'accord de libre-échange. Même M. Liam Fox m'a répété sa promesse d'appuyer cette position devant son propre Parlement, de lui faire ratifier l'AECG.

Une autre chose que je dis, c'est que le Royaume-Uni est notre partenaire commercial le plus important en Europe et que, par conséquent, nous avons la ferme intention d'assurer la continuité, la stabilité et la prévisibilité des échanges. C'est dans l'intérêt du Canada autant que du leur.

Ce que je leur ai dit, dans le cadre de pourparlers officiels en cours, c'est que ce qui fonctionne bien doit se poursuivre. Par ailleurs, sous quelle forme ce sera, ça reste à voir, mais il est certain que, l'un comme l'autre, nous voulons assurer la stabilité et la prévisibilité des échanges et maintenir cette très bonne relation qui a profité tant au Canada qu'au Royaume-Uni. C'est ce que j'ai répété quand j'étais là, et c'est ce que je dis quand je suis au Canada. Je pense que c'est un message que tout le monde comprend très bien des deux côtés de l'Atlantique.

Le président: Je vous remercie.

Avez-vous encore 10 minutes à nous consacrer?

L'hon. François-Philippe Champagne: Oui.

Le président: Bien, les libéraux ont les cinq premières minutes et les conservateurs, les cinq suivantes.

Vous avez la parole, monsieur Peterson.

M. Kyle Peterson (Newmarket—Aurora, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous remercie d'être là aujourd'hui, monsieur le ministre. Votre éclairage est apprécié.

Je veux me placer au niveau macro. Vous avez en effet beaucoup voyagé ces 100 derniers jours pour acquérir beaucoup de connaissances sur le commerce international et pour échanger avec quelques-uns de nos partenaires commerciaux. Je voudrais aller au-delà de l'AECG un instant et vous demandez si vous avez quelque indication...

L'hon. François-Philippe Champagne: C'était mon entrevue à la BBC.

M. Randy Hoback: Ça semblait vraiment bien.

M. Kyle Peterson: C'était une super entrevue. Avez-vous une idée ou une hypothèse quant aux autres pays que nous envisageons? Quelles sortes de débouchés commerciaux sont possibles pour le Canada, en particulier à la lumière de la montée du sentiment protectionniste dans certains pays? Avez-vous l'impression que c'est une occasion pour le Canada et, dans l'affirmative, quelles mesures prenons-nous pour exploiter ce filon?

L'hon. François-Philippe Champagne: C'est une excellente occasion.

On parle beaucoup de l'AECG et de son application provisoire, alors nous savons qu'elle est en passe d'arriver.

Comme je l'ai dit, l'Asie-Pacifique s'engage de façon très constructive avec... Le Canada était, à mon avis, l'un des leaders dans les discussions visant à garantir que les pays acceptent à nouveau de mener des échanges commerciaux ouverts et fondés sur un régime de règles dans cette partie du monde.

Nous avons mentionné le Japon. Nous avons dit que nous serions heureux de recommencer à traiter de façon bilatérale.

Il y a également l'ANASE, qui constitue un très grand regroupement dans cette région. Comme vous le savez, mon prédécesseur avait demandé une étude de faisabilité préliminaire. J'ai travaillé dans cette direction. Le Canada est plus que prêt à la réaliser. Il semble que l'institut qui a été mandaté par l'ANASE ait peut-être besoin d'un peu de soutien, alors je me suis entretenu avec les Philippines et Singapour pour leur demander d'être nos alliés dans sa promotion. Nous voulons que cette étude soit réalisée très rapidement, car je voudrais entreprendre les pourparlers avec l'ANASE. De toute évidence, c'est une étape essentielle qui a été intégrée au processus, pour laquelle nous sommes très... Lors de mes discussions avec mes homologues, je leur demande à chaque fois de s'assurer que de leur côté, ils mettent les ressources nécessaires pour réaliser cette étude de faisabilité.

Si je peux me permettre quelques secondes, monsieur le président, je dirais que l'Alliance du Pacifique a également mentionné récemment qu'elle favoriserait une approche par palier. Le Canada était premier, mais elle songe à un niveau d'intégration différent, alors nous sommes en pourparlers avec elle.

Nous sommes également en contact avec les pays du Mercosur, évidemment, pour nous assurer de faire partie de la conversation, pour voir jusqu'où nous pouvons aller.

Je pars du principe que, si la possibilité existe, pour nous, il faut être pas mal... Vous avez parlé de diversification. C'est ce que je me dis tous les matins quand je me réveille, je me demande comment nous pouvons diversifier notre marché et traiter de nos différents dossiers. Je crois que la diversification est la clé. Chaque fois que je crois qu'il y a un avantage net pour les Canadiens, je suis prêt à engager la conversation de façon constructive, comme je l'ai dit, que ce soit avec la Chine, le Japon ou la région sud-américaine.

Je reviens à peine... avec l'entente de libre-échange que nous avons avec le Chili et sa modernisation. Partout où nous le pouvons, là où ça va dans le sens de nos intérêts, nous cherchons à engager la conversation de manière proactive et constructive, mais également, tenir un rôle de leader comme nous l'avons fait au Chili.

La diversification est manifestement la clé. Nous nous tournons vers l'est, vers l'ouest et vers le sud pour nous assurer d'ouvrir autant de marchés que possible aux PME, en mettant l'accent sur les avantages que peuvent en tirer les travailleurs, mais également les PME, qui affichent le plus grand potentiel à mon avis. Si nous réussissons à inclure les PME, un groupe sous-représenté en commerce international, nous aurons accompli quelque chose de fantastique pour le Canada.

• (1650)

Le président: Merci.

Nous allons passer aux conservateurs et vous pouvez conclure.

Vous avez cinq minutes, allez-y monsieur Ritz.

L'hon. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre. Tim, content de vous revoir. Monsieur le sous-ministre délégué Sargent, désolé. Vous avez un titre à présent.

Le problème de l'accord bilatéral avec le Japon, c'est qu'on n'obtient jamais le même degré d'ambition que pour un accord multilatéral. Je suis encore dans le camp qui croit que nous devons ressusciter le PTP 2.0 — peu importe ce que cela prendra — et je crois que nous observons un désir croissant des Australiens, des Néo-Zélandais et des Japonais eux-mêmes de le voir conclure.

La meilleure façon de faire en sorte que les Américains participent est de les laisser de côté. Je pense que nous améliorerions notre position de beaucoup dans l'ALENA si nous visions d'autres marchés de cette façon.

Vous avez mentionné qu'il était important de diversifier son portefeuille, qu'il s'agisse d'investissement ou de commerce. Vous avez tout à fait raison.

Ma première question est relativement brève. Allez-vous maintenir une présence des secteurs agricoles et de l'ACIA dans nos ambassades et nos consulats dans le monde? Cela s'est avéré utile dans de nombreux dossiers que nous avons défendus. Monsieur le sous-ministre délégué Sargent, vous connaissez bien certaines situations soulevées par l'ESB. Allez-vous chercher à conserver cette présence consacrée à l'agriculture et à l'ACIA?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je crois que cela relève de la compétence du ministre de l'Agriculture, mais disons que, pour parler de mon expérience personnelle...

L'hon. Gerry Ritz: Il faut que vous rendiez cet espace disponible.

L'hon. François-Philippe Champagne: Si ce n'est qu'une question d'espace, nous offrirons...

L'hon. Gerry Ritz: À l'intérieur, pas...

L'hon. François-Philippe Champagne: Dans certains marchés, c'est préférable.

D'une façon très positive, j'étais à Gulfood, l'une des plus grandes foires d'alimentation...

L'hon. Gerry Ritz: Oui, je connais.

L'hon. François-Philippe Champagne: ... quelqu'un nous accompagnait, et je veux remercier cette personne. C'était prévu au programme, une personne d'Agriculture Canada était avec moi et nous participions à une table ronde. Pour vous répondre, monsieur Ritz, je me disais que ses conseils, ses relations et sa détermination étaient essentiels. La réaction que j'ai pu observer de la part de l'industrie à cette table ronde était qu'on accueillait favorablement cette présence.

L'hon. Gerry Ritz: Bien sûr.

L'hon. François-Philippe Champagne: De ce point de vue, je dirais qu'il faut conserver les choses qui fonctionnent bien.

L'hon. Gerry Ritz: Juste pour faire un suivi sur les négociations avec la Chine, j'y suis allé un certain nombre de fois et je suis un grand promoteur du commerce Canada-Chine selon nos conditions et nos échéances. J'aimerais être une petite mouche dans la salle lorsque vous allez leur annoncer qu'ils doivent inclure la parité hommes-femmes dans un accord. Je pense que ce sera une discussion intéressante.

L'économie de marché, les ententes d'extradition et le reste sont des choses que la Chine a exigées avant même de poursuivre les négociations. Vous dites que c'est le ministre des Finances qui prendra la décision au sujet de l'économie de marché, mais il ne vous demande pas votre avis à ce sujet? Je pense que nous devrions adopter une approche gouvernementale globale: ce ne serait pas seulement le ministre Morneau qui prendrait cette décision saugrenue lui-même. Alors j'espère qu'il vous demandera conseil.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je ne crois pas que le ministre des Finances fasse une telle chose sans en parler, mais malgré le commentaire dans l'article, je pense que la Chine comprend très bien, comme vous le disiez, monsieur, que nous allons agir à nos conditions et selon nos échéances.

Les éléments progressistes font partie de notre politique. Tout le monde les comprend. Je pense que les fonctionnaires les comprennent depuis le premier jour, mais comme vous le dites, nous imposerons nos conditions, et nos conditions incluent des éléments progressistes. Les droits de la personne font partie de notre politique étrangère et de notre politique commerciale, et je pense que les gens se rendent compte de ce que je suis en train de dire et ils devraient en tenir compte si nous devons avoir ensemble une discussion gagnant-gagnant pour établir une relation commerciale entre nos deux pays.

L'hon. Gerry Ritz: Tout à fait. Je vais maintenant changer de sujet. Il pourrait y avoir des inconvénients à aller trop loin avec la Chine, alors qu'on négocie toujours avec les États-Unis. C'est préoccupant. Il paraît que Trump et Xi ont eu une bonne rencontre l'autre jour.

Cela dit, le président Trump a présenté au Congrès une liste de 40 enjeux qu'il veut voir aborder dans l'ALENA. Certains concernent le Mexique. Certains seront pris entre deux feux.

Allez-vous fournir une telle liste à votre Cabinet? J'imagine que votre sous-ministre travaille fort sur cette liste à présenter au Parlement du Canada, qui affichera clairement nos positions d'attaque et nos positions de défense. Est-ce que ce travail est en cours et quand aurons-nous la chance d'y jeter un oeil? Le président Trump a rendu sa liste publique.

• (1655)

L'hon. François-Philippe Champagne: Oui, il l'a rendue publique.

Comme vous le dites avec raison, ma collègue Chrystia Freeland en prend l'initiative.

L'hon. Gerry Ritz: Une fois de plus, vous devez agir à titre de conseiller.

L'hon. François-Philippe Champagne: Certes, mais ce serait prématuré pour nous de commenter leur position. Comme vous le savez, il ne s'agit pas d'une position officielle. C'était une ébauche. Vous l'avez vue et je l'ai vue.

Nous sommes bien préparés, mais si l'on considère que c'est une ébauche qui a circulé dans les médias, il serait sage d'en tenir compte tout en gardant notre position à l'étude pour le moment.

Quand ils annonceront quelque chose d'officiel, nous serons prêts à réagir.

L'hon. Gerry Ritz: Un homme averti en vaut deux.

Je voudrais revenir à l'AECG. Vous en parlez comme d'une référence absolue, et je suis entièrement d'accord. Dès le premier jour, j'ai trouvé fantastique d'y participer. Ce n'est pas un accord vieux de 10 ans. Les négociations avaient commencé il y a environ 10 ans, et un accord de principe a été signé dès l'automne 2014. Alors, il est tout ce qu'il y a de plus actuel.

Je suis d'accord avec vous, que cette entente a valeur de référence absolue, tout comme l'entente avec l'Ukraine, comme vous l'avez également fait remarquer. Cependant, le PTP s'en est inspiré également, et je me questionne sur cette réticence. Les autres pays du monde avec qui je me suis entretenu et avec qui je traite encore, les ambassadeurs, les ministres du Commerce et les ministres de l'Agriculture espèrent voir le Canada adopter une position de leadership. Au Vietnam, si vous êtes le premier à prendre la parole, j'espère que vous dites: « Organisons un défilé et nous serons en tête. »

Le Japon, qui cherche à faire front avec quelqu'un, l'a déjà ratifié. L'Australie et la Nouvelle-Zélande vont dans la même direction. Le Vietnam et la Malaisie sont deux pays qui, bien entendu, ont besoin d'un coup de main pour aller dans ce sens, plutôt que d'être aspirés vers le PEGR avec la Chine et la Russie, et ainsi de suite. Alors j'espère que vous vous montrerez déterminé quand vous y serez et que vous direz: « Ratifions plus tôt que tard. » Les grandes lignes sont tracées. Il ne reste pas beaucoup de travail à faire pour réaliser les changements, pour produire un PTP 2.0.

L'hon. François-Philippe Champagne: C'est une bonne question. Nous sommes vraiment des leaders. Comme vous l'avez dit, grâce aux collègues que nous avons eus, le Canada a joué un rôle central. Non seulement on a demandé au Canada d'être le chef de file, mais en plus, on nous l'a demandé après que la Chine et les États-Unis sont arrivés dans la salle. On nous a demandé si le Canada pouvait recommencer, pour jeter les bases.

Alors le Canada était premier...

L'hon. Gerry Ritz: Bien, mais en ce moment, aucun d'eux ne fait partie du PTP.

L'hon. François-Philippe Champagne: Non, je sais, mais les deux pays ont été invités à ces dernières discussions. Ce n'est qu'à titre d'exemple. Vous vouliez savoir si le Canada était un leader.

M. Muñoz a dit: « Vous avez commencé les premiers. Pouvez-vous commencer les premiers encore une fois? » Cela jettera les bases et ensuite, je l'espère, nous aurons une discussion constructive.

Nous avons eu nombre de discussions avec la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Chili avant d'y arriver. Nous ne pourrions pas jouer un rôle plus central pour faire avancer nos priorités, tout en travaillant étroitement avec le Japon pour nous en assurer.

Alors en réponse à votre argument, nous voulons jouer un rôle central. Nous jouons un rôle central, mais nous avons pensé, au Chili...

L'hon. Gerry Ritz: Il faut que ce soit fait d'une façon positive.

L'hon. François-Philippe Champagne: Oui, d'une façon très positive. C'était la bonne façon de faire quand nous étions au Chili. Pour certains pays comme le Chili, c'était tout un exploit que de s'engager à nouveau dans une entente commerciale libre et ouverte sans les États-Unis. Il aurait probablement été trop d'inciter des délégations à commencer à proposer différentes options sans avoir pu... délibérer.

L'hon. Gerry Ritz: Pour certains d'entre eux, avec les États-Unis [*Note de la rédaction: inaudible*] plus facile. Le sentiment anti-américain est très fort.

Le président: Je suis désolé, nous allons devoir...

L'hon. François-Philippe Champagne: Il était simplement difficile pour certains pays, comme vous pouvez le comprendre, de s'engager sans avoir eu la chance de consulter leurs propres fonctionnaires. C'est ce que nous avons dit en cours de processus. Il y avait un certain nombre de pays qui voulaient prendre la question en délibéré.

L'hon. Gerry Ritz: Merci. Nous allons vous réinviter.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je serais heureux de revenir.

Le président: Merci. C'est la fin de nos tours de question.

J'ai une question pour vous, monsieur le ministre.

Notre comité fonctionne bien grâce à une planification à long terme. En mai, nous allons vraisemblablement avoir 24 intervenants qui traitent avec les États-Unis. Nous allons conclure en juin aux États-Unis, à Washington, par un voyage. Il est probable que quand nous allons revenir à la fin septembre pour une semaine, nous terminerons notre rapport sur le Canada et les États-Unis. Il nous restera donc octobre et novembre, et c'est ce que nous allons commencer à planifier aujourd'hui.

Que devrait étudier notre comité en octobre et novembre, jusqu'en décembre?

L'hon. François-Philippe Champagne: Regardons cela sous un autre angle: quelle information issue du Comité et de l'important travail qui s'y accomplit me servirait le plus? Je crois que l'AECG a le potentiel de changer la donne pour notre pays. Je crois que son potentiel est immense, particulièrement pour les PME. Si ce comité devait consulter les Canadiens dans leur ensemble sur la façon dont nous pourrions faire en sorte que les PME en tirent plein avantage... M. Ritz le sait. Ces accords sont bons, mais ils ne sont bons que dans la mesure où les gens tirent avantage des dispositions dans les accords.

Un processus de mise en oeuvre est déjà en place. Comme le dit le premier ministre, il est toujours possible de faire mieux. Si le Comité voulait engager le dialogue avec les Canadiens pour savoir de quelle façon nous pourrions faire en sorte que cet accord leur profite concrètement, il est certain que ce serait apprécié et que nous prêterions l'oreille.

L'autre chose qui me vient à l'esprit, monsieur le président, est l'Asie-Pacifique. Dans les prochains mois, nous entamerons la conversation, c'est certain. Je pense que certains membres ont mentionné la Chine. Comme vous le savez, nous avons entamé une consultation publique sur la Chine. J'aimerais beaucoup que le Comité passe un peu de son temps à écouter les Canadiens sur la Chine — leurs préoccupations, leurs espoirs, leurs défis, ce qu'ils voient dans cet accord, ce qu'ils voudraient que le gouvernement fasse en leur nom. J'apprécierais ce genre d'information. Nous accomplirons une partie du travail nous-mêmes, mais je pense que votre comité possède beaucoup de... pas seulement en consultation, mais il y a des gens ici qui ont énormément d'expérience dans le domaine, et je pense qu'il serait avantageux pour nous et nos fonctionnaires de les écouter.

Je serais certainement disposé à vous écouter. Si vous me demandez quelle est ma priorité, je vous dirais l'AECCG, faire en sorte qu'il fonctionne pour les gens et m'assurer, dans les prochaines semaines, que les Canadiens en tirent avantage. Puis, avec un peu de planification, sur la base de ce que j'ai entendu aujourd'hui et de certaines préoccupations, je dirais: « Écoutons les Canadiens. » Si vous pouviez m'appuyer dans ce processus, afin que nous ayons le meilleur accord possible, si nous avons un accord... En considération de notre étude de faisabilité, j'aimerais vraiment recevoir la rétroaction du Comité dans le cadre de l'étude de faisabilité.

• (1700)

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

M. Randy Hoback: Monsieur le ministre, je voudrais seulement que vous sachiez que vos consulats à Seattle, San Francisco et Denver ont fait un travail admirable pour nous aider la semaine dernière.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je leur en suis reconnaissant.

M. Randy Hoback: Les gens y sont très professionnels, de la grande classe. Je crois qu'il est important que vous le compreniez.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je le comprends.

Merci, car j'ai reçu également des commentaires de votre tournée. Quand nous pouvons aider... Même quand nous traversons cet édifice, c'est l'Équipe Canada en action. Vous faites vraiment partie de l'équipe qui peut aider les Canadiens. Ce sont toutes les régions, toutes les circonscriptions.

Monsieur le président, je serai heureux de revenir faire rapport, peut-être à mon retour du Vietnam, pour vous tenir au courant. J'apprécie énormément votre contribution. Une fois de plus, merci pour votre travail.

Le président: M. Hoback a tout à fait raison. Notre comité enverra des mots de remerciement, mais ce serait bien si vous ou votre sous-ministre pouviez les faire suivre. Ils ont été vraiment très actifs.

Monsieur le ministre, merci de votre temps, de vos conseils et de votre disponibilité pour répondre aux questions. Merci d'être ouvert à l'idée de nous rencontrer à nouveau. Nous attendrons ce moment avec impatience. Votre secrétaire parlementaire nous tient au courant de ce qui se passe entre nous. Merci.

Nous allons suspendre la séance et poursuivre à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>